

SOMMAIRE

ÉTUDES À L'ÉTRANGER	5
PARTIR EN ÉCHANGE À L'ÉTRANGER	7
QUAND PARTIR ?	
OÙ PARTIR ?	
OÙ S'INFORMER ?	
CANDIDATER	9
LES CRITÈRES DE SÉLECTION	
CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE	
JURY DE MOBILITÉ	
PRÉPARER MON DÉPART	12
INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL	
CHOIX D'UN ENSEIGNANT TUTEUR	
CONTRAT D'ÉTUDE ET SYSTÈME DES ECTS	
ASSURANCE MALADIE	
ASSURANCE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE	
VISA ET PERMIS DE SÉJOUR	
SÉCURITÉ	
MOBILITÉ RESPONSABLE	
FINANCER MON ÉCHANGE	16
BOURSE ERASMUS +	
BOURSE CULTURE D'AIDE À LA MOBILITÉ	
BOURSE RÉGIONALE POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
VALIDER MON ÉCHANGE	17
CHOIX DE LA THÉMATIQUE DE MASTER	
VALIDATION DE L'ANNÉE	
VALIDATION DU SÉJOUR D'ÉTUDES	
VALIDATION DU RAPPORT D'ÉTONNEMENT	
LA COMMISSION D'ARBITRAGE	
RECONNAISSANCE DE LA MOBILITÉ	
ÉTUDIANT AMBASSADEUR	
ANNEXES	21
LISTE DES DESTINATIONS PARTENAIRES	
LISTE DES ENSEIGNANTS TUTEURS	
LIENS UTILES	
CONTACTS	





ÉTUDES À L'ÉTRANGER





< « PHOTO ARGENTIQUE DU BELVÉ-
DÈRE DU MONT-ROYAL PAR ANDY. »

© Noémie Desprez - Canada - 2019/20.



L'ENSAG a pour ambition de fournir une expérience et des pratiques internationales au plus grand nombre de ses étudiants. La mobilité internationale contribue au développement de nouvelles compétences et constitue un levier précieux pour s'épanouir et s'insérer dans le monde professionnel. Les étudiantes et étudiants de l'ENSAG ont la possibilité de partir étudier une année à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur avec lequel une convention d'échange a été signée.

La mobilité est ouverte à toutes et tous. Pour favoriser l'inclusion, des aides spécifiques existent pour les étudiants en situation de handicap ou d'affection de longue durée et pour les étudiants boursiers sur critères sociaux. Renseignez-vous auprès du bureau des relations internationales.
Contact : Cécile Mollion et Candice Guizonne - outgoing@grenoble.archi.fr

Il est aussi possible d'effectuer une expérience internationale courte en effectuant son stage dans une agence en Europe ou hors-Europe. L'ENSAG propose des bourses de stage à l'international. + d'infos sur le manuel des stages, rubrique "stage à l'international" [Manuel des stages](#)

PARTIR EN "ÉCHANGE" À L'ÉTRANGER

Cela signifie :

- étudier l'architecture pendant une année à l'étranger dans une école partenaire, tout en restant inscrit à l'ENSAG,
- ne pas payer de droits d'inscription dans l'université d'accueil,
- bénéficier d'une bourse pour aider à financer sa mobilité,
- valider son année par le biais du système des crédits ECTS (European credits transfert system) ou par le biais d'équivalences pour les pays hors Europe.

 **Cette année d'échange ne peut se produire qu'une seule fois dans votre cursus.**

» QUAND PARTIR ?

Vous pouvez effectuer une année de mobilité d'étude à l'étranger en 3^{ème} année de licence (L3) ou en 1^{ère} année de master (M1).

Pour partir en L3 :

- vous devez avoir validé l'intégralité des enseignements de L1 et L2, y compris le stage ST1,
- vous ne devez pas avoir déjà validé des enseignements de L3.

Pour partir en M1 :

- vous devez avoir validé l'intégralité des enseignements de licence, y compris les stages et le rapport d'études,
- vous ne devez pas avoir déjà validé des enseignements de M1.

Il est fortement conseillé d'anticiper votre stage ST2 et de le réaliser au cours de la deuxième année de Licence. Les échéances suivantes devront être impérativement respectées :

- **pour une mobilité en L3**, le rapport et le bilan de stage ST2 devront être remis à la scolarité au plus tard avant les vacances de Noël de l'année de votre mobilité (décembre 2025),
- **pour une mobilité en M1**, le rapport et le bilan de stage ST2 devront être remis à la scolarité au plus tard avant les vacances de Noël de l'année de L3 (décembre 2024).

» OÙ PARTIR ?

Le séjour s'effectue dans une université ayant signé une convention d'échange avec l'ENSAG. Chaque accord prévoit le nombre d'étudiants qui pourront partir, le nombre d'étudiants étrangers qui pourront être accueillis par l'ENSAG et le niveau de langue recommandé pour effectuer cet échange.

Vous trouverez en annexe 1 la liste de ces établissements, le nombre de places disponibles et le niveau de langue nécessaire pour partir.

Outre vos aspirations personnelles, il est nécessaire de bien se renseigner avant d'effectuer son choix de destination. Plusieurs critères doivent entrer en compte :

- langue d'enseignement dans l'université d'accueil,
- nature de l'enseignement proposé en architecture (ingénierie, urbanisme, art, design,...),
- coût de la vie, qualité de vie et sécurité dans la pays,
- situation de l'université : dans une grande ville ou dans un lieu plus reculé.

Dans tous les cas, il faudra vérifier que vous avez les capacités financières pour subvenir à vos besoins sur place. Exemples de dépenses à prendre en compte : voyage, logement, frais de visa et permis de séjour, nourriture, livres et fournitures.

Vous trouverez également des informations utiles :

Sur le site de l'ENSAG, onglet "international" :

- [carte interactive](#) des écoles partenaires et accès direct à leur site web
- sélection de rapports d'étonnement

Sur le panneau d'affichage "international" :

- liste et adresses mail des étudiants de l'école en échange ou de retour
- dates des réunions d'informations...

Sur le drive de l'école :

- les rapports d'étonnement
- les rapports de stage à l'étranger

Après de l'association Transfert :

- association étudiante de l'ENSAG en charge de l'intégration des étudiants internationaux dans l'école et de l'accompagnement aux projets de mobilité internationale
- instagram : [transfert_ensag](#) et tiktok : [transfertensag](#)

Sur Taïga dans les fichiers en ligne, dossier "international"

» OÙ S'INFORMER

Bureaux des relations internationales :

Cécile Mollion : mobilité hors-europe et partenariats, bureau 223

Candice Guizonne : mobilité en Europe, bureau 228

Contact : outgoing@grenoble.archi.fr

Lors des réunions d'informations :

- octobre : semaine internationale, informations candidature - destinations,
- mars : informations inscription,
- juin : informations bourses de mobilité.



CANDIDATER

» LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Chaque année, l'ENSAG autorise une cinquantaine d'étudiants à partir, sur proposition de la commission des relations internationales.

Liste des enseignantes et enseignants membres de la commission internationale (au 1er octobre 2024) :

Ophélie AUGIER

Laure BRAYER

Patrick BREESE

Frédéric DELLINGER

Guy DEPOLLIER

Hugo GASNIER

Julie MARTIN

Martin POINTET

Bakonirina RAKOTOMAMONJY

Pascaline THIOLLIÈRE

Jean-Pierre VETTORELLO

Keith ZAWISTOWSKI

Tous les candidats ne seront pas autorisés à partir. La sélection repose sur l'évaluation d'un **dossier de candidature** et sur un **entretien individuel** de motivation avec les enseignantes et enseignants.

Le dossier scolaire

Au moment de la sélection, les membres du jury étudient votre dossier scolaire, sur la base de vos relevés de notes et d'un portfolio décrivant vos travaux.

La motivation, le projet personnel

Lors de votre entretien, le jury sera particulièrement attentif aux motifs pour lesquels vous souhaitez effectuer une année à l'étranger et à la description de votre projet personnel (perspective du cycle master, choix de l'école d'accueil envisagée...).

Le niveau de langue

Pour choisir votre destination, assurez-vous de posséder le niveau de langue attendu afin de pouvoir suivre les enseignements proposés par l'établissement d'accueil dans les meilleures conditions.

L'équipe des enseignantes et enseignants d'anglais à l'ENSAG vous accompagne pour vous préparer au niveau d'anglais requis. Pour toute autre langue, inscrivez-vous au service des langues de l'UGA qui propose des formations dans plus de 20 langues (adresse en fin de livret).

» CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué en ligne via l'onglet mobilité du **portail Taïga**, en se positionnant sur l'année scolaire de la mobilité. Chaque candidate et candidat devra prioriser **3 vœux de destinations**. Les documents suivants devront être déposés :

- **une fiche de candidature**, téléchargeable sur Taïga ou sur le site de l'école, rubrique international. Vous y préciserez et prioriserez les 3 choix des destinations envisagées.
- **Une lettre de motivation** : elle comporte l'exposé des motifs pour lesquels vous souhaitez effectuer une année à l'étranger et la description de votre projet personnel. Elle est axée sur le choix 1, mais évoque aussi les choix 2 et 3.
- **Un portfolio de vos travaux** : il inclut votre CV et présente de façon originale et personnelle certains des travaux que vous avez effectués au cours de vos années d'architecture. Il fait apparaître la démarche développée dans les projets présentés (esquisses, idées directrices, étapes significatives...). Il comporte également des éléments personnels (recherches, travaux en relation avec l'espace...) et une bibliographie. Les enseignantes et enseignants seront attentifs à la cohérence entre la forme de la présentation et son contenu. La présentation globale devra être soignée. Pour les étudiantes et étudiants qui sont actuellement en L2 et qui n'auraient que peu d'exercices à présenter, il est demandé de rendre compte du travail amorcé au cours du S3 (esquisses, dessins, réflexions, etc...).
- **Vos relevés de notes** si vous avez effectué une partie de vos études dans un autre établissement que l'ENSAG.
- **Vos attestations de niveaux de langue** :
Une attestation de niveau pour chaque langue est exigée parmi vos trois choix de destination. Un test de positionnement suffit au stade de la candidature. Pour l'anglais, vous devrez passer le test de niveau organisé par les enseignants d'anglais, qui se déroulera **les 9 et 10 décembre 2024** à l'ENSAG (évaluation écrite et orale). Pour les autres langues, vous devrez fournir les résultats du test de positionnement évaluant quatre habiletés langagières, passé au service des langues de l'Université Grenoble Alpes sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères. Il coûte 12 €, réglables en chèque ou en espèces, sur présentation de la carte étudiant. Il est nécessaire de prendre rendez-vous (Tél : 04 56 52 10 50).
Plus d'infos : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/apprendre-en-autonomie/positionnement/>



Attention ! Si votre dossier est retenu, vous devrez peut-être préparer ensuite une certification officielle de votre niveau de langue pour l'université d'accueil. Certaines universités exigent au moment de l'inscription un certificat international de type : TOEFL, IELTS, TOEIC, Duolingo... Renseignez-vous, les tests pour obtenir ces certificats coûtent cher et ne sont proposés qu'à certaines dates.

Renseignements auprès du service des langues de l'UGA, <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr>
- Test de positionnement : sdl-positionnement@univ-grenoble-alpes.fr
- Certification : sdl-certifications@univ-grenoble-alpes.fr

LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE DÉPOSÉ SUR LE PORTAIL TAÏGA AU PLUS TARD

Le vendredi 5 janvier 2025, à 23h59



» JURY DE MOBILITÉ

Les dossiers de candidature sont examinés par l'administration puis classés par jury sur la base de la destination n°1 choisie par l'étudiant. Les jurys se dérouleront, pendant l'inter-semestre, **en présentiel du 6 au 17 janvier 2025**. Chaque candidat est entendu une dizaine de minutes et se présente avec **une version de son portfolio, imprimée et reliée au format A4**. La sélection finale est établie par la commission internationale sur proposition des jurys. Les résultats sont publiés avant les vacances d'hiver.



Attention ! Quelques universités partenaires se réservent le droit de pratiquer leur propre sélection. Ce qui signifie que, même si vous avez été sélectionné par l'ENSAG, vous pouvez être refusé par l'établissement d'accueil. **La réponse arrivant fin mai ou début juin, il n'est quelque fois plus possible d'envisager une autre destination.**



© Agathe Cheney - Norvège - 2018/19.

PRÉPARER MON DÉPART

Vous êtes sélectionné ? Bravo !

Le bureau des relations internationales informe les universités partenaires de la liste des étudiantes et étudiants retenus pour étudier dans leur établissement.

Deux réunions seront organisées en mars et en mai pour vous expliquer la marche à suivre pour finaliser votre départ. **Votre présence à ces deux réunions est obligatoire.**

Important ! Vérifiez dès maintenant la validité de vos documents d'identité. Passeport et carte d'identité doivent être valides pour la durée de la mobilité, et parfois jusqu'à 6 mois après la mobilité.

» INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Les dates et modalités d'inscription dans les établissements d'accueil sont différentes selon les destinations (ex : au Japon, inscription dès les mois de février-mars).

Renseignez-vous directement sur le site de l'université d'accueil pour obtenir les informations les plus récentes. Certaines inscriptions se font en ligne, d'autres par voie postale ou encore par mail. Parmi les documents qui pourront vous être demandés : passeport, portfolio, relevés de notes, photos d'identités, attestation écrite de sélection, lettre de motivation en langue étrangère, certificat linguistique, certificat médical, assurance santé...

» CHOIX D'UN ENSEIGNANT TUTEUR

Pour votre échange vous devez choisir **une enseignante ou un enseignant tuteur** (cf. annexe 2).

Ce choix est important car elle ou il sera votre référent pédagogique pour toute la durée de votre séjour. Avant le départ, il valide le choix des enseignements que vous envisagez de suivre en signant votre contrat d'étude. Au cours de la mobilité, il vous appartient de l'informer périodiquement du déroulement de votre année. Il vous accompagnera dans les différentes étapes de la rédaction de votre rapport d'étonnement (choix du sujet, élaboration du plan...). À votre retour, il notera votre rapport et donnera un avis sur votre passage en master 1 ou 2 suite à un entretien bilan de la mobilité.

» CONTRAT D'ÉTUDE ET SYSTÈME DES ECTS

Le système des ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) repose sur le principe selon lequel le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année universitaire correspond à 60 crédits.

Pour les échanges hors Europe, il n'existe pas de système officiel de conversion entre les crédits locaux et les ECTS. En cas de doute, l'équivalence des 60 ECTS sera comptabilisée en heures d'enseignements validés qui devront être au minimum de 600h d'enseignement à l'année (300 au semestre).

Avant de partir, vous établirez un contrat d'étude dans lequel seront détaillés les enseignements que vous suivrez dans votre université d'accueil et leur valeur en crédits ECTS ou équivalent. Pour choisir vos cours, renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil sur les programmes offerts aux étudiants en échange et sur les modalités de validation.

Le contrat d'études doit contenir :

- **une liste des enseignements** en lien avec l'architecture et l'apprentissage des langues qui seront suivis sur place (comprenant au moins un projet par semestre),
- **le nombre de crédits ECTS** (ou locaux) capitalisables par enseignement.

» ASSURANCE MALADIE

Avant tout départ, vérifiez que vos droits à l'assurance maladie (sécurité sociale) sont ouverts, en vous rendant sur www.ameli.fr, site officiel de l'assurance maladie.

Pour un départ en Europe, commandez votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) depuis votre compte Améli. Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place d'une partie de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays du séjour.

Pour un départ au Québec, vous devrez compléter le formulaire SE-401-Q-106 pour être couvert par le régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) lors de votre séjour.

Pour un départ hors Europe, la couverture sociale varie d'un pays à l'autre. Vous devrez vous inscrire auprès du régime étudiant d'assurance maladie du pays. Renseignez-vous auprès de votre université d'accueil. S'il n'existe pas de régime étudiant d'assurance maladie, affiliiez-vous auprès du régime local d'assurance maladie, ou auprès de l'assurance maladie de la Caisse des français de l'Étranger (CFE) www.cfe.fr.

» ASSURANCE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE

Grâce à l'assurance maladie, vos frais médicaux seront en partie pris en charge, mais la totalité de vos dépenses ne sera pas remboursée car celle-ci n'est pas suffisante pour couvrir vos frais de santé à l'étranger. En France, les coûts médicaux sont parmi les moins chers d'Europe et dans certains pays, les frais médicaux sont extrêmement élevés.

C'est pourquoi, avant de partir, il est indispensable de souscrire une assurance santé complémentaire prévoyant une prise en charge des frais de santé à l'étranger dès le 1er euro, sans franchise ni plafond, ainsi que l'assistance aux voyageurs comme le rapatriement sanitaire en cas de maladie à l'étranger. Vous pouvez souscrire ce type d'assurance auprès de votre complémentaire santé (type "pack monde") ou d'autres compagnies d'assurances.



» VISA ET PERMIS DE SÉJOUR

Renseignez-vous sur les conditions sanitaires et de circulation vers le pays de destination en consultant les fiches "conseils aux voyageurs" du ministère des affaires étrangères.

Pour tout départ hors-Europe :

Visa : Il apporte la preuve qu'une autorisation d'entrer dans le pays a été donnée au demandeur. Il faudra **vous renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade en France du pays** dans lequel vous allez étudier, des modalités nécessaires à l'établissement de votre **visa étudiant**. Une demande de visa peut prendre plusieurs mois et être relativement coûteuse. Entamez vos démarches suffisamment tôt car vous aurez besoin de temps pour fournir certains documents. Dans tous les cas, vous devez présenter un passeport en cours de validité et la lettre d'acceptation de votre université. Certains pays exigent des garanties financières ou médicales.

Permis de séjour : vérifiez également, avant de quitter la France, quelles sont les formalités que vous devrez accomplir auprès des **autorités locales** (police ou services correspondant à nos autorités préfectorales) pour être autorisé à séjourner dans le pays une fois sur place.

⚠ Attention ! Si vous êtes étranger avec une carte de séjour, le VISA est également obligatoire en Europe, et il vous sera certainement demandé de faire une carte de séjour dans le pays d'accueil.

» SÉCURITÉ

Tous les étudiants autorisés à partir devront :

- prendre connaissance de la **fiche "conseils aux voyageurs"** et notamment de la fiche sécurité du pays dans lequel se déroulera la mobilité, à télécharger sur le site du ministère des Affaires étrangères à l'adresse suivante : www.diplomatie.gouv.fr,
- **s'inscrire sur le site Ariane du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** pour faciliter l'accomplissement de certaines formalités et recevoir les informations importantes relatives au pays de séjour (sécurité, élections...) : www.pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane.

Aucun départ ne sera autorisé vers un établissement situé dans une zone recensée par le ministère des Affaires étrangères comme "déconseillée sauf raison impérative" ou "formellement déconseillée".

» MOBILITÉ RESPONSABLE

Avant de partir, renseignez-vous sur les conditions climatiques, économiques et sociales de votre lieu de séjour. Vous pourrez ainsi adapter votre mode de vie aux ressources et aux défis locaux, en impactant le moins possible le pays qui va vous recevoir.

L'école vous invite à prendre en compte, dans la mesure du possible, l'impact climatique de votre mode de transport dans vos réflexions et votre projet de mobilité.

Le transport aérien représente 5 à 6% de l'impact climatique des activités humaines de ces deux dernières décennies. Son usage n'est pas anodin à l'échelle individuelle, un aller-retour Paris-New York (1,7 teqCO₂) correspond à 19% de l'impact carbone annuel moyen d'un.e français.e (9 teqCO₂/personne/an). Cet impact carbone annuel doit même diminué à 2 teqCO₂/personne/an pour limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici la fin du siècle et respecter l'accord de Paris signé par la France en 2015.

L'ENSAG - UGA est aujourd'hui dans une phase de diagnostic de l'impact carbone de ces activités par la réalisation d'un bilan gaz à effet de serre (BGES).

Des solutions pour diminuer l'impact climatique de votre déplacement :

- **Favoriser l'usage du train**, le moyen de transport le plus écologique
Des exemples d'itinéraires : <https://www.mollow.eu/>
Calcul des trajets en train : <https://www.chronotrains.com/fr>
Passes pour plusieurs jours de voyage <https://www.interrail.eu/fr>
Réservation : rail.cc, raileurope.com, omio.com, seat61.com
- **Prendre le bus**
Accessible aux petits budgets et de plus en plus confortables (accès wifi, prises individuelles, parfois repas...) flixbus.fr, blablacar.fr, tictactrip.eu,
- **Faire du covoiturage** blablacar.fr, mobicoop.fr, myecocar.fr
- Pour les plus courageux, **organiser son voyage en vélo !**
Réseau cyclable en Europe : <https://fr.eurovelo.com/>
De nombreux blogs et retours d'expérience sur internet peuvent également vous aider.

Simuler son empreinte carbone :

De votre déplacement : https://co2.myclimate.org/en/flight_calculators/new

De l'ensemble de vos consommations : <https://nosgestesclimat.fr/>

Bon à savoir ! Le programme Erasmus encourage la Green mobility. Afin de favoriser les voyages en transport écoresponsable, il est possible de recevoir un complément financier Erasmus écotransport.



© Pauline Géronimi - Argentine - 2018/2019.



FINANCER MON ÉCHANGE

Pour étudier dans de bonnes conditions, vous devez avoir des ressources financières adaptées au coût de la vie du pays dans lequel vous effectuerez votre mobilité. Si vous êtes sélectionné pour partir, vous bénéficierez de bourses de mobilité pour financer votre échange. Il en existe plusieurs. Les bourses que vous pourrez obtenir seront un apport financier supplémentaire, mais elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des coûts de votre mobilité.

Les dossiers à remplir et la liste des documents justificatifs à remettre pour bénéficier d'une ou plusieurs de ces bourses vous seront transmis lors d'une réunion d'information en mai (présence obligatoire).

À noter : pendant l'année d'échange les étudiantes et étudiants boursiers sur critères sociaux conservent leur bourse sociale.



Avec le soutien du programme Erasmus+

Soutenu par



Liberté
Égalité
Fraternité



» BOURSE ERASMUS +

Erasmus+ est un **programme européen** d'échanges d'étudiants qui vous permet d'étudier en Europe. Le montant de la bourse est généralement compris entre 270 et 420 € par mois selon le pays dans lequel vous partez. La bourse est attribuée sur une durée maximum de 8 mois et versée en 2 fois : 70 % au départ, le solde au retour.

Inclusion : une des priorités du programme Erasmus+ 2021-2027 est de développer l'inclusion, c'est-à-dire l'égalité des chances et la diversité au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités. Les étudiants en situation de handicap ou d'affection de longue durée <https://agence.erasmusplus.fr/erasmus-accompagne-les-personnes-en-situation-de-handicap/>, les boursiers sur critères sociaux échelon 6 ou 7, ainsi que les étudiants appartenant à un foyer dont le QF CAF est inférieur ou égal à 566 € peuvent recevoir un complément de 250 € par mois.

» BOURSE CULTURE D'AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE (AMI)

Elle est attribuée par le **ministère de la Culture** pour toute destination (Europe et hors Europe). Elle s'adresse principalement aux étudiantes et étudiants boursiers sur critères sociaux. Les non-boursiers peuvent éventuellement bénéficier d'une aide d'urgence en fonction du budget alloué à l'ENSAG par le ministère de la Culture.

» BOURSE RÉGIONALE POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE (BRMIE)

Elle est attribuée par la **région Auvergne-Rhône-Alpes** sur proposition de l'ENSAG pour toute destination hors Europe. Son montant est de 95 € par semaine sur une durée maximum de 26 semaines pour un départ à l'année. Elle est versée en 2 fois : 75 % au départ, le solde au retour.

Inclusion : les étudiantes et étudiants boursiers sur critères sociaux ou en situation de handicap perçoivent un complément de bourse de la région.

Attention ! Les montants exacts des bourses de mobilité dépendent du budget alloué à l'ENSAG par le financeur et du nombre d'étudiants sélectionnées pour partir chaque année.

VALIDER MON ÉCHANGE

» CHOIX DE LA THÉMATIQUE DE MASTER

Les étudiantes et étudiants effectuant leur mobilité à l'étranger candidatent depuis leur pays d'accueil pour intégrer le master de leur choix (présentation des différents parcours de master et modalités d'inscription sur le site de l'ENSAG). Il sera demandé à tous les candidats un **book numérique** (30 pages maxi et 10 Mo) accompagné d'une **lettre de motivation** et d'une **fiche de vœux**.

» VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être autorisés à passer en année supérieure, les étudiantes et étudiants de L3 devront valider 60 ECTS :

- 53 ECTS en séjour d'études,
- 4 ECTS en stage de première pratique ST2 (cf. Règlement des études),
- 3 ECTS pour le rapport d'étonnement.

Quant aux étudiants de M1, ils devront valider 60 ECTS :

- 54 ECTS en séjour d'études,
- 6 ECTS pour le rapport d'étonnement.

» VALIDATION DU SÉJOUR D'ÉTUDES

La validation du séjour d'études à l'étranger s'effectue sur la base :

- **du contrat d'études** accepté par l'ENSAG et l'université d'accueil,
- **des enseignements validés par l'étudiant**, justifiés par le relevé de notes de l'université d'accueil.

Important ! Vous devez, avant votre départ de l'université étrangère, vous procurer un **relevé de notes officiel**. Le cas échéant, il est de votre responsabilité de reconfirmer avec l'université d'accueil le circuit de retour des notes et de s'assurer auprès du bureau des relations internationales de l'ENSAG de la bonne réception des documents.

Attention ! Seuls les crédits acquis lors de la mobilité seront comptabilisés. Les crédits acquis par anticipation ne sont pas capitalisables pour un échange.

» VALIDATION DU RAPPORT D'ÉTONNEMENT

En plus du relevé de notes, pour la valorisation de votre échange et le passage en année supérieure, vous devrez :

- rédiger et présenter un **rapport d'étonnement**,
- présenter le **bilan** de votre échange à votre tuteur, lors d'un entretien.

Les étudiantes et étudiants en échange doivent apporter le plus grand soin à l'écriture du **rapport d'étonnement** qui est obligatoire, noté et rapporte des ECTS. Ce document doit être détaillé et analytique, pas uniquement descriptif. Il fait état d'une réflexion et d'une distance personnelle vis-à-vis de l'expérience vécue, des enseignements suivis dans l'établissement d'accueil, du métier d'architecte et de la place de l'architecture dans le pays d'accueil. Il comporte une partie problématisée argumentée et référencée qui est l'équivalent du rapport d'études pour les L3 et du mémoire pour les M1.



» LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Si l'étudiante ou l'étudiant ne valide pas le nombre d'ECTS requis, son dossier est examiné par la commission internationale pour arbitrage. Les crédits ECTS nécessaires à la validation des enseignements manquants peuvent être exceptionnellement accordés au regard de la matière non validée, du parcours de l'étudiant, de sa situation personnelle, de la qualité de son rapport d'étonnement et de l'avis de son enseignant-tuteur de mobilité.

Si les 60 ECTS ne sont au final pas atteints, l'étudiante ou l'étudiant sera inscrit en redoublement pour les ECTS manquants.

» RECONNAISSANCE DE LA MOBILITÉ

La reconnaissance du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'étudiant est matérialisée par deux documents :

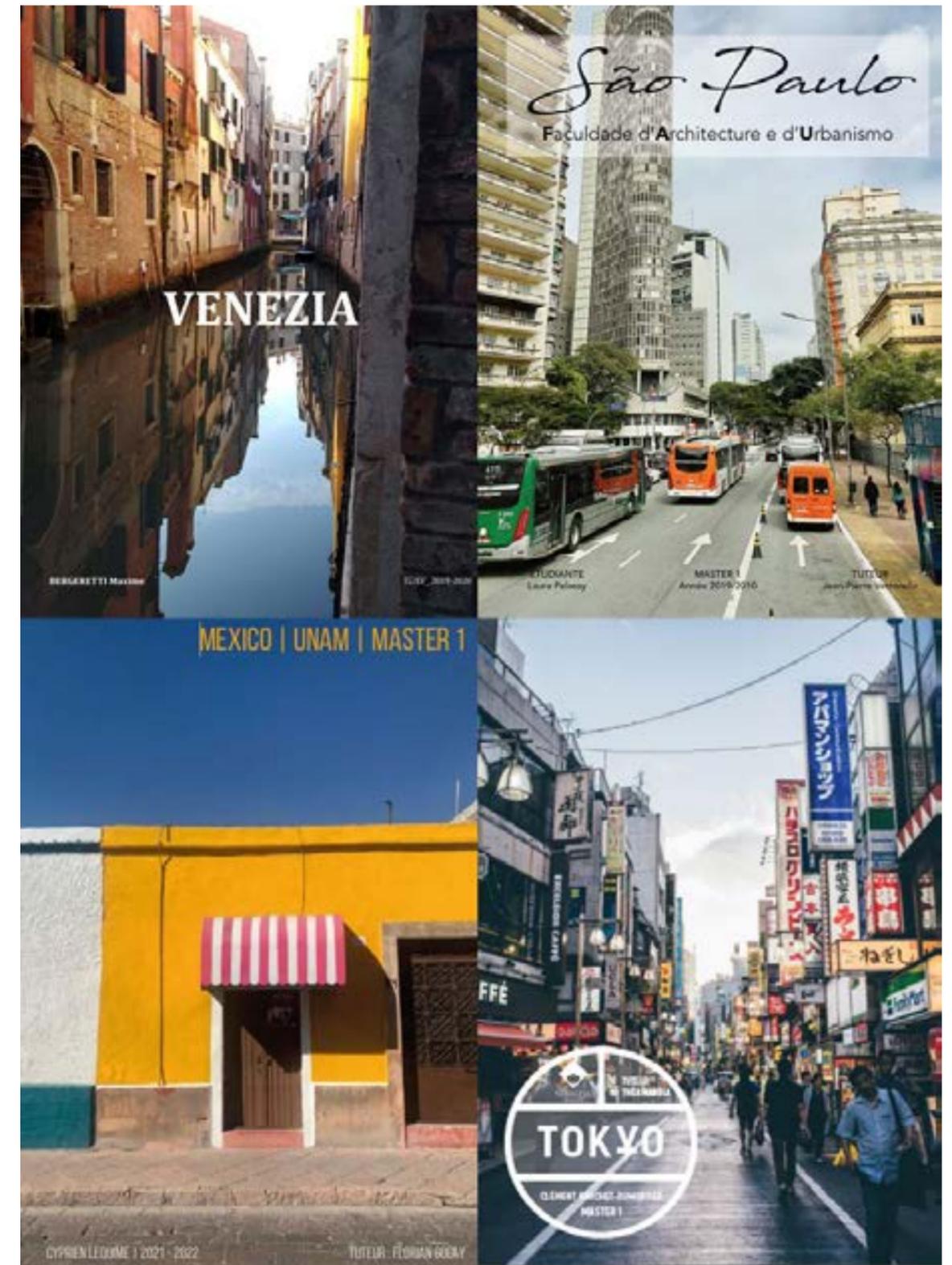
- le relevé de notes produit par l'université d'accueil,
- le relevé de notes dit "transcript of records" établi par l'ENSAG faisant apparaître le nom de l'université d'accueil, les dates du séjour d'études et la transcription des résultats obtenus à l'étranger dans le cursus de l'ENSAG.

» ÉTUDIANT AMBASSADEUR

Étudiantes et étudiants en mobilité, vous serez les représentants de l'ENSAG dans vos établissements d'accueil ! Toute l'école compte sur vous pour promouvoir l'ENSAG auprès de notre partenaire et inciter les étudiants à venir découvrir notre école. Des brochures et autres documents sont à votre disposition si besoin.

À votre retour, vous serez invités à devenir le parrain d'un futur étudiant étranger à l'ENSAG, à parler de votre expérience auprès des futurs candidats au départ et à participer au concours de vidéos "Ma mobilité en 80 secondes", lors de la semaine internationale organisée par l'ENSAG en octobre.

Bon voyage !





ANNEXES



ANNEXE 1 - LISTE DES DESTINATIONS PARTENAIRES

Attention ! Liste à jour au 1er octobre 2024, susceptible d'évoluer (consultez la page coopération internationale du site de l'ENSAG.)

Les niveaux de langue requis peuvent évoluer : vérifiez régulièrement les "language requirements" précisés sur le site internet de l'université ciblée.

EUROPE

PAYS	VILLE	UNIVERSITÉ	PLACES	CYCLE	NIVEAU DE LANGUE REQUIS
Allemagne	Karlsruhe	Karlsruher institute fur Technologie**	2	L3 ou M1	Allemand B1
	Munich	Technische Universität München**	2	L3 ou M1	Allemand B1
Autriche	Graz	Teschniche Universität Graz	1	L3 ou M1	Allemand B2 Anglais B2
	Linz	Kunst universitat Linz***	2	L3 ou M1	Allemand B1 Anglais B2
Belgique	Bruxelles	Université libre de Bruxelles	2	M1	Français
	Bruxelles	KU Leuven	2	M1	Anglais B2
	Liège	Université de Liège	2	L3 ou M1	Français
	Louvain-la-Neuve	Université catholique de Louvain	3	M1	Français
Espagne	Madrid	Universidad Politecnica de Madrid**	2	L3 ou M1	Espagnol B2
	Valence	Universidad Politecnica de Valencia**	2	L3 ou M1	Espagnol B1 Anglais B2
Grèce	Thessaloniki	Aristotle University	2	L3 ou M1	Grec A1 Anglais B2 +/-C1
	Volos	Université de Thessaly	2	L3 ou M1	Grec A1 Anglais B2
Hongrie	Budapest	University of technology and economics	2	M1	Anglais TOEFL IBT 72
Italie	Gênes	Universita degli Studi di Genova	1	M1	Italien B1
	Milan	Politecnico di Milano**	3	L3 ou M1	Italien B1 Anglais B2

PAYS	VILLE	UNIVERSITÉ	PLACES	CYCLE	NIVEAU DE LANGUE REQUIS
Italie	Rome	Universita Roma TRE	2	L3 ou M1	Italien B1
	Rome	Universita degli studi di Roma «la sapienza»	3	L3 ou M1	Italien B1 Anglais B1
	Turin	Politecnico di Torino**	3	L3 ou M1	Italien B1 Anglais B1
	Venise	Universita IUAV venise	1	L3 ou M1	Italien B1 Anglais B2
Irlande	Cork	University college Cork	2	L3 ou M1	Anglais B2
Lituanie	Kaunas	Vilnius academy of arts	2	L3 ou M1	Lituanien A1 Anglais B2
Norvège	Trondheim	Université technique de Trondheim*	2	M1	Anglais C1
Pologne	Cracovie	Cracow University of Technology**	2	L3 ou M1	Anglais B2
	Gdansk	Gdansk Politechnica**	2	M1	Anglais B1
Portugal	Coimbra	Universidade de Coimbra	2	L3 ou M1	Anglais B1 Portugais B1
	Guimaraes	Universidade do Minho	2	M1	Portugais B1 Anglais B1
	Lisbonne	Instituto superior tecnico**	2	M1	Portugais A2 Anglais B2
	Porto	Universidade de Porto**	1	L3 ou M1	Portugais A2 Anglais B2
	République Tchèque	Prague	Université de Prague	2	M1
Roumanie	Cluj-Napoca	Université de Cluj-Napoca	2	L3 ou M1	Roumain A1 Anglais B2
Slovaquie	Bratislava	Slovenská technická univerzita	2	L3 ou M1	Anglais B2
Slovénie	Ljubljana	Université de Ljubljana	1	L3 ou M1	Slovène bases Anglais B2
Turquie	Istanbul	Istanbul Mimar Sinan Fine Arts University	2	L3 ou M1	Turc A1 Anglais B1
	Istanbul	Université Technique d'Istanbul	1	L3 ou M1	Turc A1 Anglais B1
	Istanbul	Kadir Has Universitesi	2	L3	Turc A1 Anglais B2

HORS EUROPE

PAYS	VILLE	UNIVERSITÉ	PLACES	CYCLE	LANGUE D'ENSEIGNEMENT
Argentine	Tucuman	Faculté d'architecture et d'urbanisme de Tucuman	2	M1	Espagnol B1
	Buenos Aires	Faculté d'architecture de design et d'urbanisme	2	M1	Espagnol B2
Brésil	Belo Horizonte	Université fédérale Minas Gerais	2	L3 ou M1	Portugais B1
	Sao Carlos	USP - School of Architecture and Urbanism - Sao Carlos	2	L3 ou M1	Portugais B1
	Sao Paulo	USP - School of Architecture and Urbanism - Sao Paulo	2	L3 ou M1	Portugais B1
	Porto Alegre	Université fédérale de Rio Grande Do Sul	3	L3 ou M1	Portugais A2
Canada	Montréal	Mc Gill university*	1	L3 ou M1	TOEFL IBT 90
	Québec	Université de Laval*	3	L3 ou M1	Français
	Montréal	Université de Montréal*	2	L3 ou M1	Français
	Montréal	UQAM Université du Québec à Montréal*	2	L3 ou M1	Français
Chili	Puerto Montt	Universidad de Los Lagos	2	L3 ou M1	Espagnol B1
Colombie	Bogota	Université de los andes	2	M1	Espagnol B2
Équateur	Quito	Universidad internacional SEK Ecuador	2	L3 ou M1	Espagnol B1

PAYS	VILLE	UNIVERSITÉ	PLACES	CYCLE	LANGUE D'ENSEIGNEMENT
États-Unis	Tallahassee	Florida agricultural and mechanical University-FAMU	1	M1	IELTS 6 ou TOEFL IBT 80
Japon	Sapporo	Hokkaido University	2	M1	TOEFL Ibt > 90 Japonais JLPT N2 (B2)
	Tokyo	Université Waseda*	2	M1	Japonais JLPT N5 (A1) Anglais C1
Maroc	Rabat	École Nationale d'Architecture du Rabat	2	L3 ou M1	Français
Mexique	Guadalajara	Université de Guadalajara UDG-CUAAD	3	L3 ou M1	Espagnol B1
	Guadalajara	ITESO Université Jésuite de Guadalajara	2	L3 ou M1	Espagnol B2
	Mexico	Universidad Nacional Autonoma de Mexico-UNAM	2	L3 ou M1	Espagnol B1
Royaume-Uni	Aberdeen	Robert Gordon university	1	L3	TOEFL IBT >90 IELTS > 6,5
	Loughborough	Loughborough University	1	L3	TOEFL Ibt > 92 IELTS > 6.5
Uruguay	Montevideo	Université de la Republica	2	L3 ou M1	Espagnol B1

* Très bon dossier scolaire nécessaire pour intégrer ces universités (possibilité de double sélection par le partenaire). Exemple : Québec, GPA > à 3 exigé.

** Université technique : bon niveau recommandé dans les matières techniques.

*** Inscription au semestre (le deuxième semestre de mobilité n'est pas garanti)



Attention ! Dans certaines universités les étudiantes et étudiants de master peuvent être amenés à suivre des cours de niveau licence, mais valideront bien à l'ENSAG l'année de cursus pour laquelle ils ont été sélectionnés. Exemple : au Canada les étudiants de M1 sont plutôt orientés sur les cours de 3^{ème} année.





ANNEXE 2 - LISTE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS POUVANT EXERCER LES FONCTIONS DE TUTRICE ET TUTEUR

Conformément au règlement des études, ce sont toutes les enseignantes et doctorantes et tous les enseignants et doctorants dont le service à l'ENSAG est supérieur à 48h équivalent travaux dirigés.

Pour vous aider, la liste qui suit a été établie par destination.

Il s'agit principalement d'enseignantes et enseignants membres de la commission internationale ou ayant tissé des liens avec certains partenaires.

Vous pouvez choisir votre tutrice ou votre tuteur parmi cette liste ou bien parmi la liste des enseignantes et enseignants dont le service est supérieur à 48h ETD, disponible dans le **répertoire stage des fichiers en ligne de Taïga**.

PAYS	ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS 2023	PAYS	ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS 2023
Allemagne	Frédéric DELLINGER	Lituanie	Halimatou MAMA HAWAL Frédéric DELLINGER Keith ZAWISTOWSKI
Argentine	Julie MARTIN Bakonirina RAKOTOMAMONJY Tchely Hyung-Chul SHIN	Maroc	Patrick BREESE Guy DEPOLLIER Martin POINTET
Autriche	Frédéric DELLINGER	Mexique	Hugo GASNIER Julie MARTIN Sophie PAVIOL Martin POINTET Claude SALERNO
Belgique	Frédéric DELLINGER Hugo GASNIER	Norvège	Ophélie AUGIER Laure BRAYER Keith ZAWISTOWSKI
Brésil	Pascaline THIOILLIÈRE Julie MARTIN	Pologne	Laure BRAYER Keith ZAWISTOWSKI
Canada	Patrick BREESE Frédéric DELLINGER Gilles MARTY	Portugal	Guy DÉPOLLIER Martin POINTET Bakonirina RAKOTOMAMONJY
Chili	Bakonirina RAKOTOMAMONJY	République Tchèque	Laure BRAYER Keith ZAWISTOWSKI
Colombie	Julie MARTIN Jean-Pierre VETTORELLO	Roumanie	Guy DÉPOLLIER
Equateur	Julie MARTIN	Royaume Uni	Patrick BREESE Patrick BRIGGS Stéphane SADOUX Keith ZAWISTOWSKI
Espagne	Ophélie AUGIER Guy DÉPOLLIER Julie MARTIN Martin POINTET Bakonirina RAKOTOMAMONJY	Slovaquie	Laure BRAYER Keith ZAWITOWSKI
Etats-Unis	Patrick BREESE Keith ZAWISTOWSKI	Slovénie	Laure BRAYER Keith ZAWITOWSKI
Grèce	Théa MANOLA Martin POINTET Nicolas TIXIER	Turquie	Aysegül CANKAT Martin POINTET Jean-Pierre VETTORELLO
Hongrie	Ophélie AUGIER Laure BRAYER Patrick BREESE	Uruguay	Halimatou MAMA HAWAL Bakonirina RAKOTOMAMONJY Jean-Pierre VETTORELLO
Italie	Roberta GHELLI Barbara MARTINO Jean-Pierre VETTORELLO		
Irlande	Anne BERG		
Japon	Patrick BREESE Hugo GASNIER Philippe LIVENEAU		



» ANNEXE 3

LIENS UTILES

Site de l'Ensag :

<http://www.grenoble.archi.fr/international>

> Rubrique L'international > Coopération internationale > Partir à l'étranger

Préparation linguistique :

Pour se préparer et évaluer son niveau avec le service des langues de l'UGA

<https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr>

Pour passer un test de positionnement : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/apprendre-en-autonomie/positionnement/>

Plateforme de soutien linguistique du programme Erasmus + (OLS) : <https://academy.europa.eu/>

Sécurité / santé à l'étranger :

Préparer mon départ avec France Diplomatie : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Consulter la fiche pays de ma destination : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

M'inscrire sur France Diplomatie - Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Me renseigner sur la protection sociale durant ma mobilité : <https://www.ameli.fr/isere/assure/droits-demarches/europe-international/soins-de-sante-des-expatries/etudes-etranger>

Stages à l'étranger :

Préparer mon projet avec le cidj : <https://www.cidj.com/partir-a-l-etranger/stage-a-l-etranger>

Trouver un stage avec la plateforme d'échange Erasmus intern :

<http://erasmusintern.org/traineeships>

Trouver un stage avec la plateforme Euroguidance : <http://www.euroguidance-france.org>

Bourses de mobilités :

Programme Erasmus + : <http://www.generation-erasmus.fr/sejour-bourse-erasmus-etudiant>

Programme de la Région Auvergne Rhône-Alpes : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/se-former-letranger-avec-la-bourse-regionale-mobilite-internationale-etudiant>

» ANNEXE 4

CONTACTS

Cécile Mollion

Mobilité sortante - Coopération internationale
Bureau des échanges internationaux n°223

outgoing@grenoble.archi.fr

+33 (0)4 76 69 84 61

Candice Guizonne

Mobilité sortante - Erasmus+
Bureau n°228

outgoing@grenoble.archi.fr

+33 (0)4 76 69 83 07

Marianne Veillerot et Laurent Rivolet

Stages, césure, vie étudiante
Bureaux n° 228 et 207

vie.etudiante@grenoble.archi.fr

+33 (0)4 76 69 83 15

Ibrahim Mahamoud

Mobilité entrante

incoming@grenoble.archi.fr

+33 (0)4 76 69 83 83

Association TRANSFERT

Accueil des étudiants étrangers
Accompagnement des projets de mobilités
internationales

transfert@grenoble.archi.fr

+33 (0)4 76 69 83 51

Permanences salle 83

Adresse ENSAG

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60, avenue de Constantine
CS 12636

F - 38036 Grenoble cedex 2

+33 (0)4 76 69 83 00

Code ERASMUS : FGRENOBL16



Avec le soutien de :



Programme Erasmus+

